

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CSE- E

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CSE-E (Siège-DIFQ- Itinérants)
du 24 février 2022

La délégation Force Ouvrière était composée de : Michael CORRIETTE, Franck LAMOULEN

Séance présidée par Mostafa RHARADE et Sandrine JOSSE, responsable RH périmètre SID

Ouverture à 9h30

Ordre du jour

1. Approbation des PV du CSEE-SID de décembre 2021 et janvier 2022

Les PV ont été approuvés à l'unanimité

2. Covid 19

2.1. Point de situation

2.2. Modalités de reprise du télétravail régulier au-delà du 25 février 2022

M. RHARADE : nous assistons à une diminution des cas depuis quelques semaines et le télétravail régulier reprendra normalement à partir du 25 février avec le respect des gestes barrières en présentiel.

Force Ouvrière s'inquiète du taux de dioxyde de carbone détecté qui dépasse les taux officiels lorsque des réunions sont organisées à la T9 et demande un contrôle par le gestionnaire de la tour du système de recyclage de l'air. De plus les normes 4 par ascenseur et la distanciation au restaurant inter entreprise ne faciliteront pas la reprise en présentiel.

3. Communication SID

- 3.1. Modalité de diffusion des décisions prises en CSEE aux salariés du périmètre (congés, agenda social)
- 3.2. Accueil des nouveaux arrivants (livrets et documentations fournis, équipements et droits)

M. RHARADE rappelle que les PV du CSEE sont disponibles sur SMG et Agora reste l'outil principal pour chercher l'information. Une brochure est à disposition des nouveaux arrivants à l'AFPA et un parrain est identifié pour les recrues afin de faciliter leur intégration et un parcours de formation est formalisé.

Force Ouvrière reste dubitatif sur la volonté de la direction à communiquer convenablement auprès des salariés, la plateforme SMG n'est accessible qu'aux salariés du siège, les taux d'ouverture des mails pour les campagnes de communications nationales ou informations RH nationale sont faibles. **Force Ouvrière** souhaite que la direction prenne conscience que les salariés du SID majoritairement en télétravail, délocalisés ou itinérants sont demandeurs de canaux de diffusion directe et simple. Les modes de managements en présentiel ne demandaient pas cette attention toute particulière de diffusion de l'information.

4. Election du Représentant de Proximité pour le dispositif itinérants

Un nouveau représentant de proximité itinérant a été élu à la majorité.

5. Emploi / social

- 5.1. Suivi des recrutements et état des postes vacants
- 5.2. Nombre de salariés demandant leur départ en retraite suite à la mesure unilatérale des 2 mois
- 5.3. Focus sur le plan d'action des recrutements de la DI

M. RHARADE apporte les informations suivantes à la DIFQ : postes vacants 32, au dispositif itinérants 23, au siège 37 et près de 15 personnes partent cette année à la retraite hors PSE. Le plan de recrutement prévoit d'intensifier les actions de recrutement en sensibilisant en interne et en externe les postes toujours vacants, quitte à redéfinir certaines fiches de postes notamment à la DIFQ.

Force Ouvrière s'alarme de la situation tendue au sein des équipes où les recrutements se font attendre et plus particulièrement à la DI avec des démissions quelques mois après des recrutements en externe. Des équipes pourtant investies et soudées qui font face notamment à l'impossibilité des révisions de titres en temps et en heure.

Force Ouvrière s'interroge sur une réelle volonté de recrutement et estime que repousser les recrutements par souci budgétaire a déstabilisé notre ingénierie et des formateurs appelés en renfort pour réaliser des études, auraient pu être intégrés en tant qu'ingénieur de formation évitant cette désorganisation.

6. Formation

6.1. Formation des élus

6.2. Présentation de Talent Manager

M. RHARADE : des formations seront proposées aux élus CSEE et RP sur « maîtriser le cadre et l'organisation d'un CSEE et la gestion des RPS ». Il explique talents managers à l'aide d'une plaquette qui décline le développement d'une culture managériale, l'accompagnement des nouveaux managers et le renforcement des compétences des managers en poste.

Force Ouvrière se satisfait d'une démarche visant la montée en compétences des managers de l'AFPA.

Force Ouvrière souhaiterait dans l'avenir que les présentations sur la mise en place de formation ou autres se fassent avant le démarrage de celle-ci. Nous sommes aussi présents pour apporter des idées ou des remarques comme par exemple : suite à la présentation **Force Ouvrière** propose de rajouter des modules de formation suivant les spécificités (salariés en télétravail, spécificité pour le dispositif itinérants etc...) mais aussi organiser des phases d'immersion dans différents centres pour les managers issus de l'externe.

Pour Force Ouvrière les valeurs de l'AFPA ancrées dans le concret pourraient être mieux prises en compte.

7. Information sur le lancement de la campagne d'entretien annuel 2022

M. RHARADE : la campagne d'entretien a débuté et se terminera le 30 mars.

Des ambassadeurs se tiennent à la disposition des salariés pour faciliter les accès à AFPA talents et des outils sont à disposition des managers et des salariés pour évaluer l'année 2021, développer l'équilibre vie personnelle, vie professionnelle et poser les objectifs 2022.

Force Ouvrière insiste sur la nécessité de préparation de cet entretien : la situation de télétravail est prégnante et engendre de nouveaux modes de fonctionnement et de nouvelles relations manager/salariés.

Les moments d'échanges informels sont de moins en moins nombreux et le salarié doit trouver sa place dans ce nouvel environnement.

8. Suivi des alertes RPS (nombre, direction, lieu géographique)

8.1. Point sur les engagements pris par la direction au cours du CSEE de décembre

8.2. Point de situation sur les formations RPS

M. RHARADE présente les tableaux quantitatifs de personnes en situation de RPS et évoque une commission CSST centrale sur de possibles ajustements sur la confidentialité des informations.

Force Ouvrière prendra ses responsabilités sur le blocage de la direction sur le non-partage d'informations dites confidentielles avec les élus du CSEE. La situation n'a que trop duré et des salariés restent en souffrance alors que la direction nous informe que des cas RPS ont été clôturés ???

9. Information sur l'arrivée de l'assistante sociale

M. RHARADE nous informe qu'une assistante sociale nationale a été recruté à partir du 1er mars 2022.

10. Budget du CSEE

10.1. Demande d'autorisation d'engager sur cette année des dépenses au titre de l'année 2022 dans l'attente du vote du budget

Les élus votent à l'unanimité cet engagement.

Fin de la séance à 17h00.

<https://foafpa.force-ouvriere.org/>